



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme du baccalauréat

Question au Gouvernement n° 507

Texte de la question

RÉFORME DU BACCALAURÉAT

M. le président. La parole est à M. Pierre Henriet, pour le groupe La République en marche.

M. Pierre Henriet. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, M. Pierre Mathiot vous a remis officiellement aujourd'hui à quatorze heures son rapport sur la réforme et la revalorisation du baccalauréat à la suite de la belle et riche mission que vous lui avez confiée en novembre dernier. Je salue d'autant plus cette initiative qu'elle est un engagement de campagne du Président de la République et est très attendue par tous les Français.

M. Fabien Di Filippo. Ce n'est pas si sûr !

M. Pierre Henriet. Ce diplôme du baccalauréat, créé en 1808, constitue le premier grade universitaire et sûrement le plus emblématique.

M. Fabien Di Filippo. Il ne vaut plus rien aujourd'hui.

M. Pierre Henriet. Cependant, il est jugé aujourd'hui trop lourd, avec des épreuves trop nombreuses en fin de cycle, et surtout en inadéquation avec les systèmes universitaire et professionnel. Parmi les pistes proposées par M. Mathiot dans son rapport, je souhaiterais évoquer l'instauration du contrôle continu dans le respect du caractère national et la suppression des séries pour les substituer à un tronc commun avec des unités d'approfondissement.

M. Fabien Di Filippo. Il vaudrait mieux le donner directement.

M. Pierre Henriet. Je me permets aujourd'hui de saluer l'engagement de M. Mathiot qui, après de nombreuses consultations et auditions, a pu proposer ces pistes de travail, visant une première édition du baccalauréat renouvelé à l'horizon de 2021. Dans ce cadre, une consultation en ligne a également été organisée au mois de décembre, afin de donner la parole aux lycéens.

En effet, travailler à l'avenir du baccalauréat, c'est travailler à l'avenir de notre jeunesse, par l'insertion des jeunes dans le monde du travail et leur épanouissement en tant que citoyens. Il s'agit de faire du baccalauréat un véritable tremplin vers la réussite en lui redonnant tout son sens et toute sa force.

M. Patrick Hetzel. Il fait tout seul les questions et les réponses !

M. Pierre Henriet. Dans l'attente de vos conclusions, qui seront rendues dans quelques semaines, pouvez-

vous, monsieur le ministre, nous éclairer sur les différentes pistes que contient le rapport de M. Mathiot ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

M. Fabien Di Filippo. Vous n'avez qu'à le lire !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale. Monsieur le député, le baccalauréat est une institution clé de la société française. Nous savons, en effet, que toute la société française est attachée à cette institution de plus de deux siècles et qu'en même temps nous avons besoin, au XXI^e siècle, de la moderniser, afin de rendre le baccalauréat utile à la réussite de nos élèves.

C'est pourquoi, comme vous l'avez rappelé, le Président de la République s'était engagé pendant la campagne présidentielle à le faire évoluer vers quatre épreuves terminales, le reste étant soumis au contrôle contenu. Telle est la base de la réforme. J'ai demandé à Pierre Mathiot de travailler en consultant largement pour expliciter ce que pourrait être le futur baccalauréat.

Il a beaucoup consulté. Plus de 40 000 lycéens ont également participé à la consultation en ligne. Le Conseil national de la vie lycéenne, devant lequel, tout à l'heure, Pierre Mathiot a remis son rapport en ma présence, a travaillé pour nourrir cette réflexion. Bien entendu, l'ensemble des organisations de l'éducation nationale ont été consultées et ont pu travailler.

Sur un tel sujet, nous pouvons réussir collectivement, guidés par des principes qui unissent la société française. Le premier de ces principes est la réussite de tous les élèves – car, en travaillant pour obtenir le baccalauréat, on apprend à travailler à ce qui le suivra. Autrement dit, le baccalauréat devra avoir beaucoup plus de sens. Ce sont ensuite les principes de liberté et de responsabilité, parce que nous voulons que les élèves choisissent davantage les disciplines qu'ils étudieront : ainsi, ils se prépareront mieux à l'avenir. Le niveau de chacune de ces disciplines devra être remusclé.

Je n'oublie pas, évidemment, l'enjeu d'égalité : nous travaillerons à instaurer un contrôle continu le plus objectif possible afin de rendre cette égalité plus réelle qu'aujourd'hui.

Enfin, et surtout, ce baccalauréat doit traduire une vision de l'éducation qui se mettra en place dès la seconde. Pour s'y préparer, il faudra un excellent niveau de français à l'écrit et à l'oral, et l'importance de l'oral est renforcée dans le projet. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Henriet](#)

Circonscription : Vendée (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 507

Rubrique : Examens, concours et diplômes

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 janvier 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 janvier 2018](#)